

nous sommes loin actuellement d'avoir un tarif uniquement pour les fins du revenu. Cette prétention a été émise par plusieurs orateurs ministériels, et pour la réfuter je citerai quelques item du tarif :

Locomotives de chemins de fer, 35 pour cent ; ponts en fer et en acier, 35 pour cent ; essieux à ressort, 35 pour cent ; tuyaux en fer forgé ou en acier, 35 pour cent ; chevilles à chaussures, en fer ou en acier, 35 pour cent ; vis communément appelées "vis à bois," 35 pour cent ; gazomètres, 35 pour cent ; pelles et piques, 35 pour cent ; patins de toutes sortes, 35 pour cent.

Je pourrais continuer ainsi à l'infini. On me dira que ce sont quelques faits isolés, mais comme nous leur reprochons de protéger une industrie aux dépens d'une autre, il leur faut choisir entre les deux propositions du dilemme.

Je crois avoir prouvé assez clairement que l'agriculture peut être protégée et qu'elle l'était par la politique conservatrice inaugurée en 1878. L'opposition toute entière est en faveur de cette politique protectrice, et tout le pays la demande aussi. Quand je dis le pays, je ne parle pas de ceux qui ont voté en faveur des députés conservateurs à la dernière élection, car tout le monde demande une protection suffisante et raisonnable pour toutes les industries du pays.

Je dirai maintenant quelques mots du tarif de préférence. Avant d'aller plus loin, je me permettrai de faire remarquer que les députés libéraux ne paraissent pas porter un intérêt bien vif aux affaires du pays, car, depuis quelques jours, ils ont pris l'habitude de rester à leurs sièges pour applaudir les orateurs de leur parti et de se retirer dès qu'un orateur conservateur prend la parole. Si nous pouvions avoir une photographie des banquettes vides de la droite et en montrer des copies aux électeurs, plusieurs d'entre eux seraient d'opinion qu'il vaudrait mieux pour les ministres et leurs partisans écouter ce qui se dit, de peser les arguments de leurs adversaires, tout faibles qu'ils puissent être, et de chercher courageusement à les réfuter plutôt que de se sauver.

Pour en revenir au tarif de préférence, les principaux arguments que l'on a apportés à l'appui de cette politique sont les suivants : premièrement, les représailles ; si, disent-ils, nous abrogeons ce tarif unilatéral, l'Angleterre pourra user de représailles. Y a-t-il dans cette Chambre un seul député qui croit cela ? S'il y en a un, il est plus naïf que je ne l'aurais supposé. Dans tous les cas, ce n'est pas ce que pense la partie intelligente de la population.

L'honorable député qui m'a précédé nous a dit : L'Angleterre admet nos marchandises en franchise et serait-il juste que nous imposions des droits sur les siennes ?

Mon honorable ami ignore-t-il que l'Angleterre admet les marchandises de tous les pays aux mêmes conditions que les nôtres ? La mère patrie pourrait-elle refuser à sa colonie ce qu'elle accorde au monde entier ?

Je ne trouve pas grande valeur à cet argument. Ne sait-il pas aussi que l'Angleterre continue à être en relations d'affaires avec les Etats-Unis, et les autres pays qui ont des tarifs hostiles et qui prélèvent sur les marchandises anglaises des droits beaucoup plus élevés que le Canada ? Cette idée de représailles possibles est bien le raisonnement le plus faible qu'on pouvait attendre de la part d'un homme aussi capable que l'honorable député.

Comme beaucoup de ceux qui ont parlé avant lui, mon honorable ami, a fortement insisté sur la loyauté que nous devons à l'Angleterre. "Faites quelque chose pour l'Angleterre et ne vous occupez pas des autres pays", nous dit-il. Ce conseil arrive un peu tard, il me semble. Quand les honorables députés de la droite prêchaient le libre-échange continental, à l'exclusion de l'Angleterre ; quand ils se faisaient les champions de la réciprocité absolue avec les Etats-Unis et non avec l'Angleterre, c'était alors le temps d'agiter le drapeau du patriotisme. Mais que firent les libéraux ? Ils persisteront à passer d'un programme à un autre, et les choses arriveront à un point où le sentiment populaire se souleva et les obliga à s'abriter derrière un semblant de patriotisme ; c'est à ce moment qu'on les entendit pour la première fois parler de loyauté envers l'Angleterre, en matière de commerce.

Je ne crois pas que l'Angleterre exige de certificat de loyauté de la part du Canada, et je dis cela pour les conservateurs comme pour les libéraux, car je veux être juste pour tout le monde. L'Angleterre savait depuis longtemps, et elle a appris en outre depuis la déclaration des hostilités dans l'Afrique du sud que tous les Canadiens, quelles que soient leurs opinions politiques, sont prêts à se donner la main pour aider à la mère patrie. Quand l'Angleterre sera attaquée, quand les bases de l'empire seront en danger, l'océan nous servira de pont pour voler à son secours.

Parlons donc le langage du bon sens ; tout cela est parfaitement étranger à la discussion d'une question d'affaires. Si nous voulons faire un cadeau à l'Angleterre, que ce soit un cadeau pur et simple et n'en parlons plus ; mais s'il s'agit d'une question d'affaires, disons comme disait un membre de cette Chambre, "les affaires sont les affaires". Je regrette que ce ministre ne soit pas, en ce moment, à son siège, mais sous ce rapport, il n'est pas plus en faute que ses collègues.

Puisque nous sommes à discuter les avantages d'une politique fiscale, j'avertis les honorables ministres que les intérêts commerciaux d'un pays sont un instrument dangereux qu'il faut manier avec beaucoup de précaution ; s'ils continuent à jongler avec ces intérêts, et à augmenter les dépenses dans des proportions démesurées, s'ils méconnaissent les enseignements du